



Mettre en place une GEPP - Gestion des Emplois et Parcours Professionnels

Mise à jour : Fév. 2024

Durée : 2 jours - 14 heures

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Décrire et faire évoluer les fonctions et les postes
- Coter les postes

PRÉREQUIS

- Pas de prérequis spécifiques

PARTICIPANTS

- DRH, RRH, chefs de projet GEPP, responsables de la mobilité ou responsables formation

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Réflexion de groupe et apports théoriques du formateur
- Travail d'échange avec les participants sous forme de réunion-discussion
- Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle
- Validation des acquis par des questionnaires, des tests d'évaluation, des mises en situation et des jeux pédagogiques
- Remise d'un support de cours

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Feuille de présence signée en demi-journée
- Evaluation des acquis tout au long de la formation
- Questionnaire de satisfaction
- Attestation de stage à chaque apprenant
- Positionnement préalable oral ou écrit
- Evaluation formative tout au long de la formation
- Evaluation sommative faite par le formateur ou à l'aide des certifications disponibles

MOYENS TECHNIQUES EN PRÉSENTIEL

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation, équipée d'ordinateurs, d'un vidéo projecteur d'un tableau blanc et de paperboard

MOYENS TECHNIQUES DES CLASSES À DISTANCE

- A l'aide d'un logiciel comme Teams, Zoom etc... un micro et éventuellement une caméra pour l'apprenant,
- suivez une formation en temps réel et entièrement à distance. Lors de la classe en ligne, les apprenants interagissent et communiquent entre eux et avec le formateur
- Les formations en distanciel sont organisées en Inter-Entreprises comme en Intra-Entreprise
- L'accès à l'environnement d'apprentissage (support de cours, labs) ainsi qu'aux preuves de suivi et d'assiduité (émargement, évaluation) est assuré
- Les participants reçoivent une invitation avec un lien de connexion
- Pour toute question avant et pendant le parcours, une assistance technique et pédagogique est à disposition auprès de notre équipe par téléphone au 03 25 80 08 64 ou par mail à secretariat@feep-entreprises.fr

ORGANISATION

- Les cours ont lieu de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

PROFIL FORMATEUR

- Nos formateurs sont des experts dans leurs domaines d'intervention
- Leur expérience de terrain et leurs qualités pédagogiques constituent un gage de qualité

ACCESSIBILITÉ

- Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation. Notre organisme peut vous offrir des possibilités d'adaptation et/ou de compensations spécifiques si elles sont nécessaires à l'amélioration de vos apprentissages

Programme de formation

Présentation de la formation, des participants et de leurs attentes spécifiques

Le contexte réglementaire et les principes de la GEPP

- Le contexte réglementaire et les principes de la GEPP
- La législation et la définition d'une GEPP
- La différence avec la GEPC
- Les enjeux d'une démarche GEPP

La préparation du projet

- Les différentes étapes de la démarche
- Analyser la flexibilité et l'adaptation continue des compétences
- Elaborer un état des lieux des compétences et des ressources

Le pilotage de la GEPP

- Les acteurs de la GEPP
- Préparer le cahier des charges avec le planning adéquat
- Réussir à communiquer que le projet

La définition des compétences et des concepts de base

- La compétence
- Les emplois types
- Les modes d'acquisition de la compétence
- Les référentiels

Les leviers d'actions envisageables

Savoir s'appuyer sur différents outils pour déterminer des livrables

- Savoir s'appuyer sur différents outils pour déterminer des livrables

- Le plan de développement des compétences
- La pyramide des âges
- Le turn-over
- Les prévisions d'embauche
- L'entretien professionnel

Dresser le bilan des ressources en internes et identifier les évolutions et besoins de son secteur

- Les moyens humains
- Les ressources financières
- Les compétences et les métiers
- La technologie et les outils
- L'anticipation de la transformation et l'orientation du marché en termes de compétences, métiers, ...

La mise en place d'un plan d'action

- Les objectifs, les spécificités, les responsabilités, le calendrier et les moyens pour le plan d'action
- L'implication des acteurs de la GEPP
- Le plan de communication

La GEPP dans le temps

- S'assurer de l'implication et du rôle de tous les acteurs concernés
- Le suivi des actions mises en place
- Cerner les bonnes pratiques et les indicateurs performants
- Le rôle de la direction

Bilan, évaluation et synthèse de la formation